

ment fougueux qui s'abandonne à ses passions. Le voyage qui devait former le plus bel épisode de sa vie était ainsi devenu la cause de sa perte.

Etienne Parent a laissé une note appréciative d'Isidore Bédard que nous nous complaisons à reproduire.

Isidore n'ayant fait qu'apparaître sur la scène politique, et n'étant encore qu'un tout jeune homme à sa mort, laisse peu de chose à dire sur sa vie publique. A son départ du pays il n'avait guère pu que faire concevoir les plus belles espérances. On allait se disant que les principales qualités du père allaient revivre dans le fils, et cela seul faisait le plus bel éloge qu'un jeune homme pût mériter. Cependant, la mémoire d'Isidore vivra aussi longtemps dans la Nouvelle-France que celle de Rouget-de-l'Isle dans la vieille France. Le jeune Bédard a laissé quelques couplets qui ont eu le mérite de l'emporter dans la faveur publique sur tous nos autres chants patriotiques, très nombreux pourtant et l'œuvre des talents les plus distingués parmi notre jeunesse lettrée. Ce n'est pas que la partie littéraire de ces couplets ne prête un peu à la critique, et que, sous ce rapport, ils ne soient inférieurs à quelques-uns de nos chansons patriotiques ; mais Bédard sut mieux qu'aucun de ses concurrents, malgré les négligences du style, trouver le chemin des cœurs et faire vibrer la fibre nationale. C'est, il est vrai, ce qui fait le poète, le reste est du versificateur. Avec le temps sans doute, notre jeune poète aurait apporté plus de soin et de goût à ses compositions.

On rapporte de Bédard plusieurs traits de son esprit jovial et caustique. Lorsque lord Dalhousie proposa l'érection d'un monument à Wolfe et Montcalm, il fut question de l'élever dans le jardin inférieur où se trouve aujourd'hui une partie de la terrasse. C'était alors un jardin potager. M. Chauveau dit qu'on y posa même la première pierre. Bédard écrivit à la *Gazette de Québec* une courte correspondance, pour tourner en ridicule le choix du gouverneur. Nous trouvons sa lettre dans le numéro du 15 novembre 1827 ;

En voyant ce matin la cérémonie qui a eu lieu à l'occasion du monument que l'on élève à Wolfe et Montcalm, j'ai songé comme suit : Si par une figure de rhétorique Wolfe et Montcalm revenaient de ce monde, ne diraient-ils pas ? Hélas ! *vanités des vanités* ; nous espérons une place parmi les héros, et l'on fait de nous, en Canada, des admirateurs de patates, de choux, et des garde-légumes dans le potager du gouverneur.

Jadis dans les combats balançant le destin
Voilà Wolfe et Montcalm Priapes d'un jardin !

A MOI LA MÉDAILLE OFFERTE.

On sait que le comité formé à Québec pour l'érection de ce monument, avait offert une médaille d'or pour le meilleur projet d'inscription. Ce fut le Dr Fisher qui sortit victorieux du concours. C'est à cette médaille que Bédard fait allusion dans sa lettre. Le comité avait d'abord jeté les yeux sur la Place d'Armes pour y ériger l'obélisque en question.

Une autre espièglerie de Bédard et qu'on nous a donnée comme parfaitement authentique. C'était durant son séjour à Paris, où il avait fait de nombreuses connaissances dans le monde théâtral ; il put même pénétrer jusque dans des coulisses ou le commun des mortels n'a guère accès. C'est grâce à ces circonstances qu'il réussit un jour à se faire admettre comme acteur dans une pièce destinée à produire un grand effet. Il devait figurer dans un costume indien avec tout l'attirail voulu de plumes, flèches, carquois, etc. Un wigwam ou cabane de sauvages devait compléter le décor. Le tout se fit sous la direction de Bédard. La pièce fut jouée au jour dit et un sauvage de six pieds apparut aux yeux ébahis des spectateurs. On le vit se donner ainsi en spectacle, et il entra enfin sous sa tente pour donner à l'auditoire une chance de respirer.

Dans un deuxième acte, le sauvage, accroupi dans son wigwam, se lève tout à coup pour entrer en scène ; mais oubliant sa haute taille, il soulève la cabane tout entière, et paraît coiffé de ce bonnet phénoménal. On voit d'ici la scène burlesque qui s'ensuivit, les quolibets de la foule et l'abrutissement de Bédard qui n'avait pas songé à un tel dénouement.

On serait tenté de croire, après ce récit, qu'Isidore

Bédard ne fût pas un homme sérieux, et que, s'il eut vécu plus longtemps, sa carrière n'aurait pas été aussi brillante que ses débuts le faisaient prévoir. Le fait est qu'il y avait deux hommes en lui : l'homme rempli de l'ambition d'arriver à faire sa marque, soit dans la politique, soit dans les lettres ou même dans les deux carrières ; puis l'homme enclin à s'amuser, à prendre la vie par le côté attrayant et séduisant. En France, Bédard ne connut guère que les amusements, le jeu, les théâtres, les flâneries sur les boulevards ou dans les jardins publics. En Canada, Bédard montra des dispositions plus sérieuses, bien qu'il ne fut alors qu'à ses débuts. Nous avons vu le rôle qu'il joua dans la politique. Comme citoyen, il avait pris part à un mouvement important en faveur de la tempérance. Le 26 avril 1831, une assemblée avait été tenue au palais de justice, à Québec, pour prévenir l'abus des liqueurs alcooliques, sous la présidence de John Neilson. Des citoyens de toute origine assistaient à cette réunion où l'on élut des officiers. Le comité de direction fut composé de Philippe Panet, Gauthier, Glackmeyer, Romain, sir John Caldwell, Dr Douglass, W.-S. Sewell, J.-H. Kerr.

DR N.-E. DIONNE.

L'Eglise catholique sous la domination française

Au commencement du XX^e siècle, alors que l'Eglise catholique est florissante et toute puissante, en ce pays, il ne saurait être sans intérêt de jeter un coup d'œil sur le passé de notre pays, au point de vue religieux, afin de mieux se rendre compte des progrès réalisés, au point de vue de l'histoire, de la législation, de la population.

Ce n'est pas sans difficultés que l'église catholique s'est implantée en Canada, et a pu réussir à y pousser d'aussi profondes racines - au seizième et au dix-septième siècle, les relations devenaient parfois assez tendues entre le Vatican et la cour de France ce qui était de nature à susciter beaucoup d'obstacles sur la route de ceux qui favorisaient cette entreprise.

A plusieurs reprises, celle-ci ambitionnait le projet de créer, à l'instar de l'Angleterre, une église nationale, qui ne devait pas cesser d'être catholique mais plus ou moins soustraite, à l'autorité de l'évêque de Rome.

Ce projet ne réussit pas, et cette ambition de quelques rois n'eut, en définitive, d'autre résultat que celui de provoquer une définition plus claire et plus précise des droits respectifs des deux puissances.

Louis XIV réussit bien à faire adopter les quatre fameux articles de 1662, mais onze ans après, il était amené à reconnaître lui-même les erreurs qu'ils renfermaient, et obligé d'admettre, dans toute son étendue, la suprématie de l'évêque de Rome, en affaires religieuses.

Toutes ces discussions, qu'on pourrait appeler de sérieuses difficultés, eurent leur contrecoup et leur effet au Canada.

Le pays fut d'abord compris dans l'archidiocèse de Rouen, et les premiers missionnaires qui visitèrent nos rivages, ceux qui furent d'abord amenés par Poutrincourt, en 1610, puis les jésuites en 1611, les Récollets en 1615, étaient soumis à cette autorité.

Par ordre de date, durant cette première période de l'histoire de l'Eglise en Canada, nous pouvons mentionner l'établissement des Récollets à Sainte-Croix en 1620 ; des jésuites à Notre-Dame des Anges en 1625 ; des Ursulines et des Hospitalières à Sillery en 1639 ; des Sulpiciens à Montréal en 1647.

Un nouvel ordre de choses prit naissance en 1658, par la nomination de Mgr de Laval, évêque de Pétrée et Vicaire apostolique. Cette qualification le soustrayait à la juridiction de l'archevêque de Rouen, et le plaçait directement sous la dépendance du pape.

Cette mesure ne fut pas acceptée sans opposition et quelques prélats français y virent une infraction à leurs prérogatives et à celle de l'église nationale, mais l'autorité papale, non seulement fut acceptée en défi-

nitive par tous les intéressés, mais elle fut encore confirmée, par l'élévation de Monseigneur l'évêque de Pétrée en 1674 au poste d'évêque de Québec et de suffragant de Sa Sainteté le pape Clément X.

Ce fut le coup de grâce de l'Eglise gallicane en Canada et on peut dire que depuis cette époque, ce qu'on est convenu d'appeler l'ultramontanisme n'a cessé d'être la règle de l'Eglise du Canada, et les faibles luttes qu'il a eu à subir se sont terminées à sa gloire, et ont seulement eu pour effet de mieux consolider son autorité.

En 1688, Mgr de Laval se retira du ministère, et le lendemain de la notification de cette décision, l'abbé de Saint-Valier fut sacré évêque de Québec.

Mgr de Saint-Valier avait été aumônier du roi, et les gallicans n'étaient pas sans conserver l'espoir que son administration aiderait au succès de leurs doctrines. En cela, ils furent déçus et c'est en 1695, durant son épiscopat que furent définies les attributions des cours ecclésiastiques, absolument à l'avantage de l'ultramontanisme. On lisait dans l'ordonnance royale.

« La connaissance des causes concernant les sacrements, les vœux de religion, l'office divin, la discipline ecclésiastique, et autres purement spirituelles, appartiendra aux juges d'église. »

C'est tout ce que pouvaient désirer les membres du clergé les plus désireux de sauvegarder les liens les plus étroits avec la cour de Rome.

En effet, à la mort de Mgr de Saint-Valier, en 1727, un mandement ayant été lancé par un chanoine de la cathédrale, au sujet des funérailles du défunt évêque, l'intendant Dupuy y répondit par une ordonnance sévère, dans laquelle les droits les plus avancés de l'Eglise gallicane étaient expressément désignés comme devant régler la conduite du clergé ; le tout accompagné d'une défense formelle de donner suite au dit mandement.

L'action de l'intendant fut officiellement désapprouvée par le gouverneur Beauharnois, et le coupable fut même obligé de donner sa démission.

Les autres évêques nommés après Mgr de Saint-Valier, NN. SS. Dosquet, en 1728, d'Auberivière en 1739, de Pontbriand en 1741, ont complété l'époque de la domination française en Canada.

Ce fut l'époque la plus difficile, celle qui exigea le plus de sacrifices, de dévouement et d'habileté. Pas moins de vingt missionnaires sont reconnus comme ayant reçu la couronne des martyrs, sans compter ceux qui sont morts par excès de fatigue, noyés ou disparus sans qu'on ait jamais su quel avait été leur sort.

Sur un autre théâtre, les autorités religieuses avaient à lutter contre les empiètements du pouvoir temporel, toujours ambitieux, exigeant, enclin à exagérer ses droits et ses attributions ; et contre les sociétés, marchands traitants, coureurs des bois, qui ne voyaient, dans l'établissement de cette nouvelle colonie, qu'un moyen d'augmenter leurs richesses, aux dépens de la propagation de la foi et de la morale parmi les tribus sauvages.

La victoire de l'Eglise fut longue et difficile à obtenir, mais elle fut complète, et lorsque ce grand événement de la conquête se produisit, cette petite fille de Rome avait pris assez de force pour braver toutes les éventualités, et pour s'assurer de nouveaux succès et de plus grandes gloires.

L'ART CANADIEN

Le dessin que nous publions, en première page, dans ce numéro est de M. Albéric Bourgeois, un tout jeune artiste né en cette ville, en 1876. M. Bourgeois a étudié sous M. Dyonnet et à l'Art Gallery. Il s'est dévoué principalement au dessin à la plume et à la sépia ainsi qu'à l'aquarelle.

